

# Catégorie U15F - Foot à 8 - Saison 2021/2022

## Règlement – Coupe D35

### Article 1 – ENGAGEMENT

Les équipes engagées en championnat U15 Féminines sont automatiquement engagées en Coupe Départementale U15F.

Chaque club peut inscrire une ou plusieurs équipe(s) dans cette compétition

### Article 2 – COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque équipe pourra aligner 12 joueuses (8 titulaires + 4 suppléantes) des catégories U14F et U15F

*Il est obligatoire de remplir une feuille de match et de la retourner dûment complétée. Le club recevant se charge de l'envoi de la fiche bilan (avec les résultats de toutes les rencontres) et des fiches de composition de chacune des équipes présentes.*

#### DEROGATIONS

Peuvent être présentes sur la feuille de match au **MAXIMUM 3 JOEUSES** évoluant dans la catégorie **DIRECTEMENT INFERIEURE.**

*(Ex. : en catégorie U15F, peuvent évoluer 3 U13F)*

### Article 3 – OPERATION « SOYONS SPORTIF » / ARBITRAGE DES JEUNES PAR LES JEUNES

Avant les rencontres, les Joueuses, Arbitres et Encadrants doivent suivre le Protocole Esprit Sportif en entrant sur le terrain. Les participants s'alignent sur le terrain et se saluent.

A la fin des rencontres, les Joueuses, Arbitres et Encadrants doivent suivre le Protocole Esprit Sportif avant de quitter le terrain. Les participants se rassemblent sur le terrain et se saluent.

L'arbitrage à la touche est assuré par les joueuses, à raison de 15 minutes maximum par joueuse. Les joueuses ayant participé à l'arbitrage sont signalées sur la feuille de match (leur numéro est entouré ou coché dans la case A).

Un tutorat (présence d'un **dirigeant licencié** derrière la jeune joueuse/arbitre) est fortement conseillé.

Seule une équipe présentant 8 joueuses est arbitrée par un dirigeant licencié à la touche.

### Article 4 – REGLEMENT GENERAL & LOIS DU JEU

Le règlement de la Coupe Départementale, tel qu'il est prévu dans la brochure officielle concernant la réglementation de ces rassemblements, sera intégralement appliqué (cf. Circulaire LBF sur les modalités de pratique).

Tous les cas non prévus seront réglés par la commission féminine D35.

Les réserves et réclamations seront jugées par la commission féminine du District 35 et en dernier recours par la commission « Litiges et Contentieux » du District 35.

Les dates et lieux des rencontres sont fixés par le District 35. En cas d'impossibilité de recevoir (conditions météorologiques ou autres), le club doit avertir au plus vite le District 35 afin de trouver un site de repli.

**Les rencontres sont prévues le samedi.**

**Horaire préconisée des matchs : 13h30**

**En cas de report partiel ou complet d'une journée**, la Coupe est prioritaire sur le Championnat. Les matchs sont donc automatiquement reportés à la première date disponible. Le District 35 confirmera le report de la journée, ainsi que la date et le lieu.

**Temps de jeu par joueuse** : Toute fille présente doit au moins participer à 50% du temps de jeu global.

**Hors-jeu** : Application de la règle du hors-jeu à partir de la ligne médiane (idem football à 11)

**Terrain de jeu** : Le terrain de jeu : ½ terrain de football à 11

**Buts** : 6m x 2.10m (tolérance 2m) fixés au sol, avec filets attachés.

**Point de coup de pied de réparation** : 9 m

**Surface de réparation** : 26 m x 13 m

## **Article 5 – DISCIPLINE**

Les faits disciplinaires seront jugés par la Commission de Discipline du District 35 en conformité avec les règlements disciplinaires.

## **Article 6 – DEROULEMENT**

Cette coupe se dispute sur 3 journées organisées par le District 35, avant une finale départementale pour la Coupe, définies par le calendrier départemental du Football Féminin, dans les conditions suivantes :

### **PHASE MULTI-MATCHS**

- **Temps de jeu** :
  - **Groupes à 4 équipes** : 3 matchs de **2 fois 11 min** avec une mi-temps de 2 minutes maximum
  - **Groupes à 3 équipes** : 2 matchs de **2 fois 16 min** avec une mi-temps de 2 minutes maximum
- **Mi-temps de 2 minutes**

### **FINALE COUPE DEPARTEMENTALE**

- Elle se déroule à 2 équipes
- Il n'est admis qu'une seule équipe par club en Finale Départementale. Dans le cas où 2 équipes d'un même club seraient qualifiées pour la finale départementale, on repêche l'équipe la mieux classée.
- Temps de jeu : 4 x 15 minutes avec une mi-temps de 5 minutes maximum

En cas de résultat nul, les équipes se partageront suivant la réglementation des coups de pied de réparation (5 tirs au but).

**A l'issue des rencontres, le club recevant doit impérativement renvoyer la « feuille de match » au plus tard le mardi suivant les rencontres, via l'adresse mail [technique@foot35.fff.fr](mailto:technique@foot35.fff.fr)**